

**SORTIE OU VOYAGE PÉAGOGIQUE**  
**ENGAGEMENT DE LA FAMILLE – MODALITES FINANCIERES**

ROYAUME UNI NOVEMBRE 2024

**Modalités financières** : décision du conseil d'administration du 11/04/2024 acte 33

Le coût du voyage est fixé à 460 euros par élève.

Le dernier versement sera à déterminer en fonction des actions réalisées et des participations d'association...

Les paiements sont à effectuer selon l'échéancier suivant possibilité de 2 choix :

CHOIX DE VERSEMENT	1 <sup>ER</sup> CHOIX		2 <sup>ème</sup> CHOIX	
	Versement	Somme	Date	Somme
1 <sup>er</sup> versement	100	En mai inscription	100	En mai inscription
2 <sup>e</sup> versement	120	Juin	72	Juin
3 <sup>e</sup> versement	120	Septembre	72	Juillet ( <b>virement</b> )
4 <sup>e</sup> versement	A déterminer	Octobre	72	Août ( <b>virement</b> )
5 <sup>e</sup> versement			72	Septembre
6 <sup>e</sup> versement			A déterminer	Octobre
TOTAL	460		460	

Règlements en espèces, ou chèque à l'ordre du collège des Trois Vallées, ou virement.

IBAN : FR76 1007 1240 0000 0010 0033 894 BIC : TRPUFRP1 Domiciliation TPPERIGUEUX  
titulaire du compte CLG Des Trois Vallées

**Mentionnez le nom et prénom de l'enfant voyage RU pour informations du virement.**

**Les virements sont obligatoires pour juillet et août pour le 2<sup>ème</sup> choix.**

Le premier versement est effectué à l'inscription. Cette inscription vaut **engagement définitif** et les versements ne sauraient être remboursés sauf cas pris en charge par une assurance annulation en option (**souscrite par vos soins**).

Ne pourront prendre part au voyage que les seuls élèves ayant versé le montant total du coût du voyage à l'échéance mentionnée.

Vous devez souscrire au nom de mon enfant une assurance individuelle accident ainsi qu'une assurance en responsabilité civile (attestations à joindre en septembre valable pour la période scolaire 2024-2025).

Partie à découper et à rendre ci-dessous -----

**Autorisation**

Je soussigné(e)..... responsable légal de l'élève ....., classe ....., au collège des Trois Vallées, autorise ce dernier à participer au voyage pédagogique du Royaume Uni de novembre 2024, avoir lu et accepté ce document engagement de la famille modalités financières.

A Vergt le 06/05/2024,  
La Cheffe d'établissement  
Fabienne CAJAN

A.....le.....

Signature précédée de la mention  
"lu et approuvé"  
Le responsable légal